

Lundi 29 novembre 2021

Madame, Monsieur,

Suite aux récentes annonces ministérielles, nous vous informons que les **règles du contact-tracing dans le premier degré évoluent**.

La survenue d'un cas confirmé parmi les élèves n'entraîne plus la fermeture systématique de la classe concernée pour une durée de 7 jours. Les élèves qui présenteront le **résultat d'un test négatif** pourront poursuivre les apprentissages **en présence**. Un nouveau dépistage est fortement recommandé au bout de 7 jours.

Ces mesures sont progressivement mises en place à compter de lundi 29 novembre et s'appliqueront pleinement à compter du **lundi 6 décembre 2021**.

A noter que la **réalisation des tests de dépistage** (PCR ou antigéniques) suite à la survenue d'un cas positif dans la classe de votre enfant, à effectuer dans les plus brefs délais, **relève des familles**. Ainsi, vous pourrez vous rendre en pharmacie ou en laboratoire pour faire effectuer ces tests, que vos enfants soient scolarisés en école maternelle ou en école élémentaire.

Vous trouverez, en pièce jointe, la nouvelle version du protocole de contact-tracing qui précise les modalités de mise en œuvre.

Cordialement.

COVID-19

UN DÉPISTAGE SYSTÉMATIQUE POUR LIMITER LES FERMETURES DE CLASSES DANS LE PREMIER DEGRÉ



Quand ?
À partir du
lundi 29 novembre
et au plus tard
le lundi 6 décembre 2021



Où ?
Les dépistages pourront être
réalisés par les familles
en pharmacie, en laboratoire
ou dans toute autre structure
homologuée



Qui ?
Tous les élèves
des écoles maternelles
et élémentaires

Ce qui change

↓

La fermeture de la classe n'est plus automatique lorsqu'un élève est positif à la Covid-19. Des tests réactifs pour briser rapidement les chaînes de contamination sont réalisés.
Les tests sont réalisés par les familles qui choisissent le lieu et le mode de dépistage (RT-PCR salivaire ou nasopharyngé, antigénique nasopharyngé) ou, dans certains cas, à l'école.

Le dépistage en 5 points

1. La classe est ouverte pour tous les élèves présentant un résultat de test négatif. Les élèves porteront un masque (à partir du CP).
2. Les élèves testés positifs à la Covid-19 sont isolés à leur domicile pour une durée de 10 jours et poursuivent, lorsque leur état de santé le permet, leurs apprentissages à la maison.
3. Les élèves non testés poursuivent leurs apprentissages à la maison pendant 7 jours.

4. Un 2^e test au bout de 7 jours est fortement conseillé pour les élèves qui n'ont pas été testés positifs lors du 1^{er} test. La présentation du résultat de ce test n'est pas obligatoire pour poursuivre ou reprendre les cours en présentiel.
5. En cas de survenue de 3 cas dans une période de 7 jours au sein d'une même classe, celle-ci est fermée.